

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2016/04

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 27 Janvier 2016

L'an deux mille seize et le vingt-sept janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : le 19 janvier 2016.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 10
votants : 12*

Résultat du vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

**Présents : VOLLE – CROZIER – GAUTHIER – JOLLIVET – CORNET –
GRENIER - TESTON – HILAIRE – PIQUEMAL – LEBRAT-**

**Excusés : Mme BEUGNET a donné procuration à Mr TESTON.
Mme RAMUS a donné procuration à Mme CROZIER.
Mr EUVRARD a donné procuration à Mme PIQUEMAL.
Mr RIFFARD**

Absent : Mr BOUNIARD

Mr GAUTHIER a été élu secrétaire.

Objet : Remboursement des frais engagés par le 4^{ème} adjoint.

Le Maire expose au Conseil Municipal que Monsieur Michel Hilaire, 4^{ème} Adjoint a réglé sur ses propres deniers des fournitures prises au magasin Bouygues à Montélimar et à Phonefix à Montélimar.

.../...

Au vu des tickets de caisse, le montant s'élève à :

- Bouygues : 100.00 €
 - Phonefix : 45.00 €
- Soit un total de : 145.00 €

Le Maire propose au Conseil Municipal de lui rembourser cette somme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE** de rembourser la somme de 145.00 € à M Michel HILAIRE, 4^{ème} adjoint, compte tenu des éléments ci-dessus.

Monsieur Michel HILAIRE ne prends pas part au vote ni au débat.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 27 janvier 2016.

POUR COPIE CONFORME,
Alba La Romaine,
Le 28 janvier 2016,
LE MAIRE
André VOLLE.



REÇU A
LA PRÉFECTURE LE

29 JAN. 2016